



Le concours « Prairies fleuries »

Pour la sixième année consécutive, les partenaires du développement durable de l'agriculture organisent le concours national d'excellence agri-écologique des Prairies fleuries. A travers toute la France, des prix récompenseront les agriculteurs qui relèvent le défi du maintien de la richesse en espèces de leurs prairies de fauche ou de pâture.

Organisé par les parcs naturels régionaux et les parcs nationaux sur leurs territoires, le concours des prairies fleuries concerne également d'autres espaces ruraux : chambres d'agriculture, communautés de communes ou pays...

Le Parc national des Pyrénées organise la déclinaison locale de cet événement. Les lauréats pyrénéens recevront des prix récompensant la qualité de leurs parcelles et l'excellence de leurs pratiques. Ce concours « Prairies fleuries » des Pyrénées concerne cette année les prairies de fauche de près de 100 exploitations agricoles en vallée de Luz Saint-Sauveur.

Parce que production et biodiversité peuvent se rejoindre, il récompense le meilleur équilibre agri-écologique : qualités agronomiques, environnementales et paysagères, en relation avec les pratiques des éleveurs. Pour apprécier la valeur de la prairie, le concours se fonde sur des critères scientifiques et esthétiques.

Depuis 2009, le Parc national des Pyrénées a mis en place, avec le soutien de la profession agricole des Hautes-Pyrénées, une Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (MAET), ciblée sur ces prairies fleuries. Cette mesure rétribue les éleveurs pour la biodiversité de leurs parcelles, et permet le maintien de leurs pratiques. Par ce programme, le Parc national des Pyrénées souhaite valoriser cette agriculture de montagne qui conjugue biodiversité, paysages et produits de qualité.

Concours prairies fleuries 2011 : Prix Paysager, Artalens Souin



Vous avez dit prairie fleurie ?

Où les trouve-t-on ?

Les prairies fleuries sont des prairies naturelles, c'est-à-dire non labourées, présentant une diversité et une densité en fleurs importantes. Dans le parc national, il s'agit principalement de prairies exploitées par la fauche, avec ou sans pâturage en complément.

On peut les rencontrer sur les versants, les bords de gave, les croupes ou les sommets... Ainsi, elles regroupent une grande diversité de milieux naturels : prairies humides, prairies sèches, jusqu'aux pelouses si le sol est superficiel (couche de terre peu épaisse).



*Concours Prairies fleuries 2012 :
Prix d'excellence, Campan*

La production d'un fourrage de qualité

Les prairies fleuries produisent du fourrage destiné aux animaux (vaches, brebis, chevaux et chèvres). La plupart des parcelles sont pâturées et fauchées pour l'alimentation du bétail. Du fait de la diversité de la végétation de ces prairies, ces fourrages sont d'une très grande qualité, un atout pour la santé des animaux. Cette qualité se retrouve également dans les saveurs des viandes ou des fromages. Les prairies fleuries sont à la base de la typicité gustative des produits du terroir. Elles jouent donc un rôle essentiel dans la qualité et l'image des produits et des agriculteurs.



Un milieu où la biodiversité est préservée

Les pratiques extensives des agriculteurs (deux ou trois fauches ou pâturages par an et fertilisation faible), couplées au climat montagnard, conduisent à créer et maintenir une biodiversité élevée dans les prairies fleuries. Outre les fleurs, les insectes, oiseaux, reptiles, batraciens ou petits mammifères y sont abondants. Cet équilibre fragile est menacé par le changement des pratiques agricoles (abandon ou intensification).

Prairies naturelles et changements climatiques

Les prairies fleuries sont des puits de carbone importants dans la lutte contre les changements climatiques. Leur intérêt est réel, et comparable à celui d'une forêt gérée durablement.

De par la diversité de leur végétation, les prairies fleuries sont moins sensibles aux changements climatiques. En effet, leur production fourragère subit peu de variations, même les années difficiles (sécheresse ou humidité).

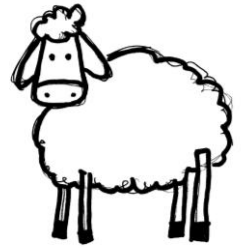


Les prairies, des espaces aux enjeux multiples

Pour ce concours « Prairies fleuries », le Parc national des Pyrénées a souhaité confronter les différents points de vue des agriculteurs, des botanistes, des agronomes... Toutes ces sensibilités sont représentées dans le jury du concours.

Les qualités agricoles

La vocation première des prairies est la production de fourrage. Dans le cadre du concours, une attention particulière est portée sur cet enjeu. En effet, la qualité fourragère d'une prairie est une garantie pour son exploitation, et donc pour sa pérennité. Densité de l'herbe, présence de bonnes plantes fourragères et souplesse d'utilisation sont les critères de sélection du jury.



La biodiversité

Une prairie de la plaine tarbaise ne contient généralement qu'une dizaine d'espèces végétales différentes. Les prairies fleuries de montagne présentent, elles, aisément plus de 40 espèces, voir 70 ou 80 pour les plus diversifiées !

La qualité écologique des parcelles sera évaluée grâce à la diversité de sa flore. En effet, une flore variée permet à une grande diversité animale d'utiliser la prairie : insectes, oiseaux, petits mammifères...



La valeur mellifère

Ressource alimentaire des abeilles et de nombreux insectes, les prairies sont également le siège de la récolte des pollens, à l'origine de certains miels de montagne. Une belle prairie donne également un bon miel !

La valeur paysagère et culturelle

Harmonie des formes et des couleurs, paysages, présence de granges foraines ou de murets, les prairies sont les témoins de l'histoire et de l'héritage des vallées. Aussi, elles seront également évaluées par des géographes paysagistes.



*Concours prairies fleuries 2014 :
Prix reconquête du paysage, Bedous*

Un jury aux compétences multiples

Pour évaluer l'ensemble des enjeux des parcelles, un jury pluridisciplinaire a été sélectionné. Il est composé de différentes compétences : agronome, technicien agricole, botaniste, spécialiste en faune sauvage...

Le jury 2015

Jean-Pierre CAZAUX

Exploitant agricole dans le canton d'Aucun, président de l'Association des Gestionnaires d'estives des Hautes-Pyrénées
Agronome, ingénieur à l'INRA de Toulouse

Jean-Pierre THEAU
Carine CHATAIN

Technicienne fourrage à la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées

Ludovic OLICARD

Botaniste au Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées

Pascal DUNOGUIEZ

Agent technique de l'Environnement à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

Le concours « Prairies fleuries » en pratique...

Qui l'organise ?

Le Parc national des Pyrénées organise et anime ce concours. Il s'appuie sur le comité national d'organisation du concours général agricole des prairies fleuries

Qui peut être candidat ?

Le concours est ouvert à toutes les parcelles situées sur une commune de la vallée de Luz Saint Sauveur ayant adhéree à la charte du parc national, soit près d'une centaine d'éleveurs. Avoir signé la mesure agri-environnementale du parc national des Pyrénées n'est pas obligatoire.

Chaque éleveur choisit dans son exploitation la parcelle qui lui paraît remplir le mieux les objectifs du concours. Le Parc national des Pyrénées peut les aider s'ils le souhaitent. **Cette parcelle doit être fauchée au moins une fois par an.**



Un règlement du concours est disponible sur le site <http://prairiesfleuries.espaces-naturels.fr>

Comment cela se passera-t-il ?

Le jury se déplace sur les parcelles les 17 et 18 mai 2015, accompagnés des éleveurs candidats. Il évaluera chaque prairie en fonction de critères définis préalablement.

Le gagnant du prix « excellence » participera au concours du massif pyrénéen et au concours national. Le jury national, à partir des observations du jury local, prend en compte la qualité de la parcelle, mais aussi le fonctionnement de l'exploitation et le rôle de la prairie dans ce fonctionnement.

Les résultats et la remise des prix

Quelques jours après le passage du jury, les résultats seront annoncés. La remise des prix aura lieu à la foire aux Cotelettes de Luz, le 27 septembre 2015.

La remise des prix du concours national aura lieu en mars 2016, au Salon International Agricole de Paris, en présence de l'ensemble des lauréats de l'année.

Concours prairies fleuries 2013 : Prix d'Excellence Agri-Ecologique



L'action du Parc national des Pyrénées en faveur des prairies

L'aide du Parc national des Pyrénées à la gestion des prairies est multiple : aide à l'investissement, à la parcelle, ou soutien à la gestion des prairies.



L'aide à l'acquisition de matériel de fauche

Mise en place depuis 2006, cette aide vise à soutenir l'investissement des éleveurs dans le matériel spécialisé de montagne : motofaucheuse, tracteur de montagne, épandeur à fumier... Cette aide est versée en complément des autres financeurs : Etat, régions, départements, et Union Européenne.

Depuis 2006, plus de 110 exploitations ont pu être aidées sur le territoire du Parc national des Pyrénées, pour un montant de plus de 650 000 €.

La Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (MAET) « Prairies fleuries »

Mise en place à partir de 2009, cette mesure est financée par le Parc national des Pyrénées, avec le soutien de l'Union Européenne (FEADER), et animée par les Chambres d'Agriculture des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques.

Il s'agit d'une aide à la parcelle, avec un engagement des éleveurs pour le maintien de la biodiversité, *via* le maintien des pratiques agricoles. Les contrats courent jusqu'en 2015.

Entre 2009 et 2011, plus de 1 600 hectares ont ainsi pu être engagés avec le soutien du Parc national des Pyrénées.

Le Parc national des Pyrénées a également financé en 2011 une MAET pour la reconquête des prairies en zone intermédiaire. 60 hectares bénéficient ainsi d'une aide au débroussaillage ou à la gestion, pour une durée de 5 ans.

Le soutien aux projets collectifs de gestion des prairies

La gestion des prairies nécessite parfois des interventions spécifiques et coûteuses. Le Parc national des Pyrénées soutient ces initiatives, financièrement et techniquement.

Ainsi, la commune de Viscos a souhaité débroussailler une dizaine d'hectares de prairies. Ce projet, facilitant l'installation d'un jeune agriculteur, a bénéficié de l'aide financière du Parc national des Pyrénées.

De la même manière, en 2009, la campagne de lutte contre le campagnol terrestre par piégeage a également bénéficié d'un soutien fort du Parc national des Pyrénées. Cette campagne a utilisée des méthodes traditionnelles de piégeages non polluantes, et a permis la préservation de la ressource fourragère.

Concours prairies fleuries 2011 : Prix d'Excellence Agri-Ecologique



Les partenaires du concours « prairies fleuries »

Les partenaires locaux

- La Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées
- Le Conservatoire Botanique Pyrénéen – Midi-Pyrénées
- L'INRA de Toulouse

Les partenaires nationaux

- Parcs Nationaux de France
- La Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
- La Fédération nationale des Appellations d'Origine Contrôlée
- Le Syndicat National d'Apiculture
- L'Union Nationale de l'Apiculture Française
- La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux
- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Avec le soutien de :

- Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
- Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
- Union Européenne (FEADER)
- L'INRA

En partenariat avec GRTgaz, RTE et la Lyonnaise des Eaux.

